

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la République lance les réformes de la chasse française

15 février 2017 à Issy-les-Moulineaux

Le Président de la République a reçu ce matin, à l'Elysée, Willy SCHRAEN, président de la Fédération Nationale des Chasseurs, en compagnie de Thierry COSTE, conseiller politique de la FNC et de François PATRIAT, sénateur de la Côte-d'Or. Dans un échange extrêmement cordial et constructif, le Président de la République a donné son feu vert pour ouvrir le chantier de la réforme du permis de chasser à 200 euros.

L'autre chantier qui s'ouvrira également sera celui de la réforme de l'ONCFS et de l'avenir de la police de la nature. Le Président de la République a accepté également de lancer le chantier de la gestion adaptative des espèces, en commençant immédiatement par le cas de l'oie cendrée. Le chef de l'Etat a pris l'engagement que la chasse de l'oie cendrée soit possible du 1er au 28 février 2019, dans le cadre d'une dérogation de régulation, telle que l'avait proposée la FNC.

Le Président de la République a clairement réaffirmé son soutien aux chasses traditionnelles et à l'ensemble des modes de chasse dont la vénerie fait partie. De nombreux autres sujets ont fait l'objet d'échanges pour mieux impliquer la chasse au cœur des politiques « biodiversité et ruralité ».